



Vous avez un enfant vivant avec une différence, avec un handicap ou avec des difficultés particulières?


vivant avec une différence,


vivant avec une différence,


vivant avec une différence,


vivant avec une différence,


vivant avec une différence,

- Vous trouvez l'accompagnement scolaire difficile? 
- Vous avez besoin de soutien et d'écoute?
- Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées offerts par la commission scolaire?

- Vous trouvez l'accompagnement scolaire difficile? 
- Vous avez besoin de soutien et d'écoute?
- Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées offerts par la commission scolaire?

- Vous trouvez l'accompagnement scolaire difficile? 
- Vous avez besoin de soutien et d'écoute?
- Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées offerts par la commission scolaire?

- Vous trouvez l'accompagnement scolaire difficile? 
- Vous avez besoin de soutien et d'écoute?
- Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées offerts par la commission scolaire?

- Vous trouvez l'accompagnement scolaire difficile? 
- Vous avez besoin de soutien et d'écoute?
- Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées offerts par la commission scolaire?

Le comité consultatif sur les services aux

Le comité consultatif sur les services aux

Le comité consultatif sur les services aux

Le comité consultatif sur les services aux

Le comité consultatif sur les services aux

Élèves vivant avec un Handicap, des Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage (CC-EHDA)


Élèves vivant avec un Handicap, des Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage (CC-EHDA)

Élèves vivant avec un Handicap, des Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage (CC-EHDA)

Élèves vivant avec un Handicap, des Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage (CC-EHDA)

Élèves vivant avec un Handicap, des Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage (CC-EHDA)

peut vous aider : 

peut vous aider : 

peut vous aider : 

peut vous aider : 

peut vous aider : 

Pour améliorer le quotidien des élèves qui vivent avec une différence ;

Pour améliorer le quotidien des élèves qui vivent avec une différence ;

Pour améliorer le quotidien des élèves qui vivent avec une différence ;

Pour améliorer le quotidien des élèves qui vivent avec une différence ;

Pour améliorer le quotidien des élèves qui vivent avec une différence ;

Pour vous informer et répondre à vos questions ;

Pour vous informer et répondre à vos questions ;

Pour vous informer et répondre à vos questions ;

Pour vous informer et répondre à vos questions ;

Pour vous informer et répondre à vos questions ;

Pour vous soutenir ;

Pour vous soutenir ;

Pour vous soutenir ;

Pour vous soutenir ;

Pour vous soutenir ;

Pour vous aider à trouver les bons outils.

Pour vous aider à trouver les bons outils.

Pour vous aider à trouver les bons outils.

Pour vous aider à trouver les bons outils.

Pour vous aider à trouver les bons outils.



Fonctions du comité consultatif EHDA :

Selon la Loi sur l'instruction publique (art. 187), le CC-EHDA a pour fonctions :

- de donner son avis à la CSH sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- de donner son avis à la CSH sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- peut aussi donner son avis à la CSH sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents participants au CC-EHDA doivent entre autres...

- représenter adéquatement l'ensemble des parents des élèves HDAA,
- exprimer la vision parentale,
- questionner les services offerts aux jeunes,
- se préoccuper de toutes les fonctions attribuées au comité.



Pour nous joindre
www.csharricana.qc.ca
819 732-6561



Fonctions du comité consultatif EHDA :

Selon la Loi sur l'instruction publique (art. 187), le CC-EHDA a pour fonctions :

- de donner son avis à la CSH sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- de donner son avis à la CSH sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- peut aussi donner son avis à la CSH sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents participants au CC-EHDA doivent entre autres...

- représenter adéquatement l'ensemble des parents des élèves HDAA,
- exprimer la vision parentale,
- questionner les services offerts aux jeunes,
- se préoccuper de toutes les fonctions attribuées au comité.



Pour nous joindre
www.csharricana.qc.ca
819 732-6561



Fonctions du comité consultatif EHDA :

Selon la Loi sur l'instruction publique (art. 187), le CC-EHDA a pour fonctions :

- de donner son avis à la CSH sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- de donner son avis à la CSH sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- peut aussi donner son avis à la CSH sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents participants au CC-EHDA doivent entre autres...

- représenter adéquatement l'ensemble des parents des élèves HDAA,
- exprimer la vision parentale,
- questionner les services offerts aux jeunes,
- se préoccuper de toutes les fonctions attribuées au comité.



Pour nous joindre
www.csharricana.qc.ca
819 732-6561



Fonctions du comité consultatif EHDA :

Selon la Loi sur l'instruction publique (art. 187), le CC-EHDA a pour fonctions :

- de donner son avis à la CSH sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- de donner son avis à la CSH sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- peut aussi donner son avis à la CSH sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents participants au CC-EHDA doivent entre autres...

- représenter adéquatement l'ensemble des parents des élèves HDAA,
- exprimer la vision parentale,
- questionner les services offerts aux jeunes,
- se préoccuper de toutes les fonctions attribuées au comité.



Pour nous joindre
www.csharricana.qc.ca
819 732-6561



Fonctions du comité consultatif EHDA :

Selon la Loi sur l'instruction publique (art. 187), le CC-EHDA a pour fonctions :

- de donner son avis à la CSH sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- de donner son avis à la CSH sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- peut aussi donner son avis à la CSH sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents participants au CC-EHDA doivent entre autres...

- représenter adéquatement l'ensemble des parents des élèves HDAA,
- exprimer la vision parentale,
- questionner les services offerts aux jeunes,
- se préoccuper de toutes les fonctions attribuées au comité.



Pour nous joindre
www.csharricana.qc.ca
819 732-6561